



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2026/2027

PROCÈS-VERBAL N°02

Réunion du : **Mercredi 29 juillet 2026 (en visio conférence)**

Animateur : M. AUVITU

Présents : Mme GOFFAUX, MM. DRUARD – GUILLAUME - ELLIBINIAN, LE CAVIL, WODKOWSKI.

INFORMATIONS GENERALES

Les principales échéances retenues sont les suivantes :

- **Mercredi 9 septembre 2026** : réunion de rentrée de la Commission Football Loisir en présence des représentants des équipes ;
- **Samedi 19 septembre 2026** : reprise des compétitions du samedi matin ;
- **Lundi 21 septembre 2026** : reprise des compétitions du lundi soir.

Nouvelle Appellation des championnats Loisirs :

- **Francilien Loisirs – Lundi**
- **Francilien Loisirs – Samedi**

Installations sportives

Les équipes concernées par la mise à disposition d'un terrain ont été sollicitées afin qu'elles procèdent au règlement de la cotisation.

Le règlement et le respect de l'échéance conditionnera la validation définitive de l'engagement de chaque équipe dans la compétition.

CHAMPIONNAT DU LUNDI SOIR

La Commission a statué définitivement sur les engagements enregistrés à ce jour et a entériné l'organisation de la compétition en cinq groupes de dix équipes.

Elle a notamment examiné les situations d'INTER 6EME et de CAP 12.

Ces deux équipes, n'ayant pas régularisé leur situation financière 2025/2026 et n'ayant pas rempli leur dossier d'engagement 2026/2027 à ce jour, elles ne pourront pas participer à la compétition Foot Loisir.

La Commission renouvelle également sa demande auprès de l'ESC XV^e et de PITRAY OLIER, afin que ces équipes confirment, par écrit, qu'elles disposent bien d'un terrain et d'un créneau le lundi soir pour disputer leurs rencontres à domicile.

À défaut de confirmation, la Commission ne sera pas en mesure de leur attribuer un créneau permettant leur participation à la compétition.

CHAMPIONNAT DU SAMEDI MATIN

La Commission statuera mercredi prochain pour valider les deux groupes.